

COMPTE-RENDU COMMISSION SPORT

du 14/11/24

Pascal MICHAUX – Aincourt
Sébastien LEBARQUE – Amenucourt
Ludovic RUBANY – Arthies
Bruno DELLA BELLA – Banthelu
Monique VALADON – Bray et Lu
Alexandre KEITA – Chaussy
Clarisse CHAPEL – Chérence
Jean-Marc LALANNE – Genainville
Fabien COPIN – Hodent
Laurent ASTRUC – La Chapelle en Vexin
Abdelfattah AIT ZOURI – Magny-en-Vexin
Mickael QUENET – Montreuil sur Epte
Cyrille DUCHESNE – Omerville
Nadia DEBBAH – Saint-Clair-sur-Epte
Stéphanie HAMON – Saint-Cyr-en-Arthies
Cyril SZTRAMSKI – Saint Gervais
Philippe BEUGNON – Vétheuil
Stéphane HAUTCOEUR – Vienne-en-Arthies
Isabelle LE TRANOUEZ – Wy-dit-Joli-Village

Présents : Pascal MICHAUX, Ludovic RUBANY, Monique VALADON, Alexandre KEITA, Jean-Marc LALANNE, Laurent ASTRUC, Abdelfattah AIT ZOURI, Nadia DEBBAH, Christophe DEPONT, Isabelle LE TRANOUEZ.

Excusés : Stéphane HAUTCOEUR.

DEMANDE DE SUBVENTION : Le foyer rural de Chérence a demandé une subvention pour l'organisation de son évènement La Chérençaise, une course de caisses à savon qui s'est tenue le 6 octobre 2024. Il est demandé si une communication a été faite car beaucoup de membres n'étaient pas prévenus. Plusieurs membres trouvent dommageable que des équipages communaux n'aient pu être proposés, faute d'informations. L'évènement se déroulera de nouveau en 2025, une attention sur la communication est demandée (la présence du logo de la CCVVS est obligatoire). La commission sport émet un avis très positif sur l'idée de la manifestation et propose un montant de 1000€ en raison des réserves suivantes : lacunes dans la communication, part peu importante de financement direct de l'association. La commission réserve l'octroi de la subvention à l'envoi du bilan financier de l'action.

FETE DE L'INTERCO 2025 : la date retenue est le 28 juin 2025. Le lieu est en attente. Une alerte est posée sur la date, sur laquelle il y aura quelques fêtes d'écoles. Il est proposé de demander un devis à l'association Fédération culturelle et sportive qui était intervenue à la journée paralympique. Selon le lieu sélectionné, les associations sportives pourront être sollicitées.

POINTS DIVERS : la piscine Aquavexin de Trie-Château a prévu de modifier ses tarifs en décembre. La convention entre la CCVVS et la piscine sera donc étudiée et délibérée en janvier. Les résidents ne pourront donc pas bénéficier des tarifs résidents en janvier, une communication sera à prévoir sur ce point.

DATE DE LA PROCHAINE COMMISSION : 13 janvier 2025 à 19h à la CCVVS.

Début de séance : 19h00, fin de séance 20h10.

Bien cordialement,

Christophe DEPONT